



Le CEP – Cercle des Escrimeurs Parisiens vous invite au

Circuit National Juniors 2012

Date : 13, 14 octobre 2012

Lieu : Halle Carpentier, 81 Bd Masséna 75013 Paris

Hébergement :

Hôtel Novotel Porte d'Italie,
22 rue Voltaire – 94270 LE KREMLIN BICETRE – France –
Tel : (+33)1/45211909

Hotel Ibis porte d'Italie,
13, rue du Val de Marne 94250 – GENTILLY FRANCE
Tel.: (+33)1/49699494 Fax.: (+33)1/45464152

REGLEMENT FFE

ARTICLE 1 : LICENCE

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le cahier des charges de la FFE. La compétition est ouverte à tous les tireurs français en règle avec la FFE. La présentation de la licence 2013 est obligatoire.

ARTICLE 2 : FORMULE ET HORAIRES DE L'EPREUVE

Fleuret Hommes juniors	Fleuret dames juniors
<p>Samedi 13 octobre 2012 Pré-Tournoi</p> <p><i>Tirent tous les escrimeurs français qui sont dans le classement national après la 16ème place</i></p> <p>APPEL : 10h00 Scratch : 10h45 Début des matchs : 11h30</p> <p>Un tour de poules à 7 ou 6</p> <p>Les 16 premiers après les poules sont qualifiés pour le dimanche</p> <p>Tableau d'élimination directe qui qualifie 64 tireurs</p>	

<p>Dimanche 14 octobre 2012 <u>Circuit CEP juniors</u></p> <p><i>Sont qualifiés les 16 des poules + 64 tireurs du pré- tournois plus les 16 premier du classement national</i></p> <p>APPEL : 9h00 Scratch : 9h30 Début des matchs : 10h00 Finale : 17h30</p> <p>Un tour de poules à 7 ou 6 sans éliminés</p> <p>Tableau d'élimination directe SANS REPECHAGE</p>	<p>Dimanche 14 octobre <u>Circuit CEP juniors</u></p> <p>APPEL : 7h00 Scratch : 7h30 Début des matchs : 8h15 Finale : 17h30</p> <p>2 tours de poules si moins de 105 tireurs 1 tour de poule si plus de 105</p> <p>Tableau d'élimination directe SANS REPECHAGE</p>
---	--

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS

Date limite : mercredi 10 octobre 2012, 23h59 heure de Paris. Les engagements se feront uniquement en ligne à partir du logiciel de gestion fédéral des inscriptions.

Le droit d'engagement est **fixé à 12 €** par tireur.

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis par le système des engagements en ligne de la FFE, il pourra être engagé « hors-délais » en prévenant l'organisateur (coordonnées ci-dessous), sous réserve d'être licencié à la FFE, et après paiement d'un droit d'engagement de 60 €.

Contact :

- e-mail : circuit-CEP@escrime-cep.com
- tel : 06 87 69 09 39

Attention : En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents, doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclus de la compétition.

ARTICLE 4 : Arbitrage

Les clubs inscrivant 4 tireurs ou plus seront tenus de présenter un arbitre conformément au règlement en vigueur.

L'arbitre engagé par un club doit être présent le samedi 13 octobre 2012 avant 9h15.

L'engagement des arbitres est pour le temps de la compétition, les clubs s'engagent donc à fournir des arbitres pour les 2 jours d'épreuve.

ARTICLE 5 : Directoire technique

Le Directoire Technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la FIE et FFE pour le bon déroulement du Circuit.

ARTICLE 6 :

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les

tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre mains du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008).

ARTICLE 7 :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément à l'article T.15 du règlement FIE.

ARTICLE 8 : Stand - Des stands de matériel seront présents tout le week-end.

ARTICLE 9 : Restauration - Une buvette sera mise en place.